

SEANCE DU  
14 DÉCEMBRE 2022

**Nombre de conseillers en exercice :**  
**71**

**Nombre de conseillers présents :**  
**62**

**Date de convocation :**  
**8 décembre 2022**

**Date d'affichage :**  
**15 décembre 2022**

**OBJET :**  
**Budget annexe Eau - Vote du  
budget primitif 2023**

**Nombre de Conseillers ayant pris  
part au vote : 69**

**Nombre de Conseillers ayant voté  
pour : 68**

**Nombre de Conseillers ayant voté  
contre : 1**

**Nombre de Conseillers s'étant  
abstenus : 0**

**Nombre de Conseillers :**

- **ayant donné pouvoir : 7**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 2**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, le 14 décembre à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Polyvalente - 71200 SAINT SERNIN DU BOIS, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Jean-François JAUNET - Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémy PINTO - M. Guy SOUVIGNY - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Cyril GOMET - Mme Frédérique LEMOINE - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Daniel MEUNIER

**VICE-PRESIDENTS**

Mme Viviane PERRIN - Mme Alexandra MEUNIER - M. Noël VALETTE - M. Michel CHAVOT - M. Sébastien CIRON - M. Michel CHARDEAU - M. Charles LANDRE - M. Jean-Paul BAUDIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Denis BEAUDOT - M. Jean GIRARDON - M. Denis CHRISTOPHE - Mme Christiane MATHOS - Mme Séverine GIRARD-LELEU - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Sébastien GANE - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Gérard DURAND - M. Felix MORENO - M. Lionel DUPARAY - M. Philippe PRIET - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Yohann CASSIER - M. Gilbert COULON - M. Marc MAILLIOT - M. Thierry BUISSON - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Jean-Paul LUARD - M. Laurent SELVEZ - M. Roger BURTIN - M. Christian GRAND - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - Mme Valérie LE DAIN - M. Christophe DUMONT - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Bernard FREDON - Mme Chantal LEBEAU - M. Didier LAUBERAT - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Abdoukader ATTEYE - Mme Paulette MATRAY - Mme Amélie GHULAM NABI - M. Gérard GRONFIER -

**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

M. Frédéric MARASCIA  
Mme Salima BELHADJ-TAHAR  
M. BALLOT (pouvoir à M. Felix MORENO)  
Mme LODDO (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)  
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)  
Mme COUILLEROT (pouvoir à Mme Laëtitia MARTINEZ)  
M. TRAMOY (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)  
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)  
Mme JARROT (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Félix MORENO



Le rapporteur expose :

« Le projet de budget primitif 2023, est notamment marqué par la poursuite de la mise en œuvre des opérations complexes de protection des ressources et de la mise aux normes des barrages mais aussi de la mise en œuvre des avenants de mi-contrats des régies intéressées (clause de revoyure).

Dans ce contexte, les orientations poursuivies sont toujours les suivantes :

- Assurer la maîtrise sanitaire et quantitative de l'alimentation en eau potable et en eau brute des activités industrielles ;
- Améliorer la lisibilité et la qualité perçue du service public communautaire aux usagers ;
- Assurer le financement durable du service.

**En fonctionnement, les dépenses réelles s'élèvent pour 2023 à 12 240 221 €** dont plus de 7 400 000 € sont liés au contrat de régie intéressée. Les charges de fonctionnement dans ce cadre correspondent au remboursement par la collectivité des dépenses supportées par le régisseur pour la gestion du service public, et intègrent également les charges de personnel, ainsi qu'à sa rémunération prévisionnelle. Ces charges sont sensibles au contexte inflationniste. Elles évoluent de 3,9% par rapport au budget total voté 2022 et de près de 15% en comparaison au budget primitif 2022.

Elles comprennent notamment :

- 350 000 € pour la consommation électrique ;
- 1 430 000 € de charges liées à la sous-traitance ;
- Des charges diverses comme les télécommunications, assurances, loyers, etc. pour 951 000 € ;
- Les impôts et taxes pour 165 000 € ;
- 519 000 € pour les produits de traitement et les analyses ;
- Les charges de personnel assumées par le régisseur pour 2 781 000 € ;
- La contribution aux services centraux pour plus de 756 000 €.

Les autres charges à caractère général, assumées directement par la CUCM, regroupent l'achat d'eau brute et d'eau potable en gros pour 773 000 €, divers travaux d'entretien des abords des ressources pour 82 000 € et la surveillance réglementaire des barrages pour 72 000 €. Sont également prévus 141 317 € pour le paiement des taxes foncières.

Les autres charges de gestion courante d'un montant de 651 220 € concernent entre autre la compensation financière versée au Syndicat de l'Arconce, au Syndicat de la Guye compte tenu de la mise en œuvre du tarif communautaire à tous les abonnés, et une prévision pour l'admission en non-valeur de créances.

Les charges exceptionnelles d'un montant de 525 794 € se décomposent principalement entre les différents postes suivants :

- La participation aux travaux réalisés par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bourbince dans le cadre des travaux agricoles de protection des cours d'eau de la Sorme (99 000 €) ;
- Le partenariat avec la Chambre d'Agriculture pour le bassin versant de la Sorme (82 000 €) ;
- L'allocation eau (200 000 €) ;
- Une dotation pour l'annulation de titres sur exercice antérieur (30 000 €) ;
- La prévision d'intéressement et de résultat du régisseur (114 794 €).

S'y ajoutent le remboursement des intérêts de la dette pour 214 237 €.

Les charges de personnel présentent une hausse sensible en raison d'une part, de l'intégration, à compter de 2023 en gestion, des charges de l'ensemble de la Direction de Eau et de l'Assainissement collectif et non collectif sur le budget eau potable et d'autre part, la réorganisation, qui devrait intervenir en milieu d'année. Elles s'établissent à 1 016 153 €.

En outre, les atténuations de produits intègrent le reversement des redevances à l'Agence de l'Eau pour 1 180 000 €.

Enfin, les opérations d'ordre intègrent les amortissements des immobilisations pour 1 582 000 € et il est dégagé un autofinancement au profit de la section d'investissement de 679 788 €.

S'agissant des recettes réelles de fonctionnement, celles-ci s'élèvent à 14 042 009 €. Elles sont majoritairement constituées du produit de la vente d'eau pour 13 167 112 € et des subventions d'exploitations dans le cadre des animations ressources pour 850 808 €.

Le produit des redevances est notamment évalué sur la base d'une baisse des consommations de 1%.

Les opérations d'ordre correspondent à l'amortissement des subventions pour 460 000 €.

Dans ce cadre, les niveaux des épargnes brute et nette prévisionnelles pour 2023 s'établissent de la manière suivante :

<b>Fonctionnement</b>	<b>BP 2022</b>	<b>BP 2023</b>	<b>Evolution BP 2023 / BP 2022</b>
Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) (a)	13 337 889	14 042 009	5,28%
Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF) hors intérêts (b)	9 713 603	12 025 984	23,81%
<b>Epargne de gestion (c=a-b)</b>	3 624 286	2 016 025	-44,37%
Intérêts de la dette (d)	227 079	214 237	-5,66%
<b>Epargne brute (e=c-d)</b>	3 397 207	1 801 788	-46,96%
Remboursement capital de la dette (f)	543 773	556 108	2,27%
<b>Epargne nette (g=e-f)</b>	2 853 434	1 245 680	-56,34%

**S'agissant de l'investissement**, les dépenses sont stables compte tenu de décalages d'opérations de l'année 2022 et des aménagements en lien avec le projet de la RCEA qui se décalent également en 2024. Elles sont actuellement évaluées à 8 891 100 €.

Les grandes lignes de ces investissements sont les suivantes :

- La mise en œuvre des mesures de protection des ressources pour 3 016 000 € ;
- La mise aux normes de barrages (réserves d'eau brute) pour 2 103 000 € ;
- Des travaux de rénovation des ouvrages d'eau brute industrielle (réseaux d'eau brute) pour 535 000 €, travaux de rénovation du dispositif de stockage du Thiellay (Zone de Torcy) ;
- La mise en œuvre des travaux de sécurisation de l'usine d'eau potable de la SORME et de renouvellement (GER) du régisseur pour 301 000 € ;
- Des travaux de rénovation et d'extension des réseaux d'eau potable pour 135 000 €, dans la continuité du programme d'amélioration du rendement et de qualité de l'eau.
- La mise en œuvre des travaux de rénovation des réseaux d'eau potable pour 2 624 100 €, avec la poursuite du programme d'amélioration du rendement et de qualité d'eau, la réalisation des aménagements liés à la RCEA. Ce programme comprend notamment :
  - Le développement de l'observatoire des fuites (compteurs de sectorisation pour 155 000€ ;
  - 1 693 000 € de rénovation des réseaux et branchements (dont la suppression du plomb et la réfection définitive de voirie) pour maintenir le patrimoine et réduire les fuites ;
  - Les aménagements liés à la RCEA en partie décalés en 2024 pour 130 000 € ;
  - La rénovation des réseaux des Porrots à Ciry le Noble pour 287 000 €, de la Grande Laugère et du réseau route du Canal à Ecuisses.
- La mise en œuvre des travaux d'extension des réseaux d'eau potable pour 90 000 € pour poursuivre l'accompagnement du développement du territoire selon les besoins.

Le programme détaillé de ces travaux est annexé au présent rapport.

A ces dépenses d'investissement s'ajoute le remboursement du capital des emprunts pour 556 108 € et les opérations d'ordre qui intègrent, quant à elles, l'amortissement des subventions pour 460 000 €.

**Ainsi les dépenses totales d'investissement représentent 9 867 308 €.**

Le financement de ces travaux est notamment assuré par des subventions (1 078 810 €) majoritairement liées aux opérations de protection des ressources (captage de la Sorme) ainsi qu'aux travaux de sécurisation de la RCEA, quelques financements sont également attendus pour les expertises, les mises aux normes écologiques d'ouvrage et les dispositifs permettant d'améliorer le rendement des réseaux.

L'autofinancement (679 788 €) dégagé par la section de fonctionnement, la dotation aux amortissements (1 582 000 €), ainsi que par un emprunt d'équilibre (6 526 710 €), qui sera réajusté au moment de la reprise des résultats 2022 permettront également le financement des travaux.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

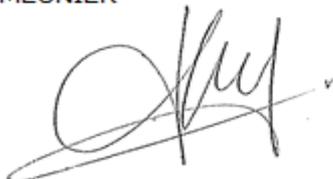
- D'adopter le budget primitif 2023 du budget annexe eau pour un montant de 24 369 317 €.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 16 décembre 2022  
et publié, affiché ou notifié le 16 décembre 2022

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

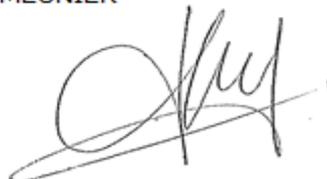
LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

Handwritten signature of Daniel Meunier in black ink, featuring a large, stylized 'D' and 'M'.

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

Handwritten signature of Daniel Meunier in black ink, identical to the one on the left.

## BUDGET PRIMITIF 2023

## BUDGET EAU FONCTIONNEMENT

CHAP	INTITULE	BP 2022	BTV 2022	BP 2023
	<b>DEPENSES - OPERATIONS REELLES</b>			
	Charges à caractère général RI	5 650 196	5 884 650	6 196 000
	Charges à caractère général hors RI	1 045 500	1 045 500	1 331 817
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>6 695 696</b>	<b>6 930 150</b>	<b>7 527 817</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>312 360</b>	<b>312 360</b>	<b>1 016 153</b>
	Autres charges de gestion courante RI	1 029 547	1 791 373	1 125 000
	Autres charges de gestion courante hors RI	500 000	1 083 947	651 220
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 529 547</b>	<b>2 875 319</b>	<b>1 776 220</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>227 079</b>	<b>227 079</b>	<b>214 237</b>
	Charges exceptionnelles RI	50 000	50 000	114 794
	Charges exceptionnelles hors RI	76 000	121 466	220 000
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>126 000</b>	<b>171 466</b>	<b>525 794</b>
<b>014</b>	<b>Atténuation de produit</b>	<b>1 050 000</b>	<b>1 050 000</b>	<b>1 180 000</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0</b>	<b>700 000</b>	<b>0</b>
<b>68</b>	<b>Provisions</b>			
	<b>Total dépenses réelles</b>	<b>9 940 682</b>	<b>12 266 374</b>	<b>12 240 221</b>
	<b>DEPENSES - OPERATIONS D'ORDRE</b>			
<b>042</b>	Dotation amortissements et charges financières	1 415 000	1 415 000	1 582 000
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>2 427 207</b>	<b>4 872 958</b>	<b>679 788</b>
	<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>3 842 207</b>	<b>6 287 958</b>	<b>2 261 788</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>13 782 889</b>	<b>18 554 332</b>	<b>14 502 009</b>
	<b>RECETTES - OPERATIONS REELLES</b>			
<b>70</b>	Produit des redevances	13 048 800	13 337 836	13 167 112
<b>74</b>	Subventions d'exploitation et participation	240 000	240 000	850 808
<b>76</b>	Produits financiers	24 089	24 089	24 089
<b>77</b>	Produits exceptionnels	25 000	25 000	
<b>78</b>	Reprise de provisions		367 435	
<b>002</b>	Excédent fonctionnement reporté		4 114 972	
	<b>Total recettes réelles</b>	<b>13 337 889</b>	<b>18 109 333</b>	<b>14 042 009</b>
	<b>RECETTES - OPERATIONS D'ORDRE</b>			
<b>042</b>	Amortissements des subventions	445 000	445 000	460 000
	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>445 000</b>	<b>445 000</b>	<b>460 000</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>13 782 889</b>	<b>18 554 333</b>	<b>14 502 009</b>

## PROPOSITIONS BUDGET PRIMITIF 2023

## BUDGET EAU INVESTISSEMENT

CHAP	INTITULE	BP 2022	BP 2023	BP 2023
	<b>DEPENSES - OPERATIONS REELLES</b>			
001	Déficit exercice antérieur	0	2 140 789	0
16	Emprunts & Dettes	543 773	543 773	556 108
20	Immobilisations incorporelles	51 000	51 000	146 000
21	Immobilisations corporelles	8 560 100	8 646 694	8 354 100
23	Immobilisations en cours	280 000	342 323	334 000
26	Participations	17 100	17 100	17 100
020	Dépenses imprévues		50 000	
	<b>Total dépenses réelles</b>	<b>9 451 973</b>	<b>11 791 678</b>	<b>9 407 308</b>
	<b>DEPENSES - OPERATIONS D'ORDRE</b>			
040	Amortissements des subventions	445 000	445 000	460 000
041	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	0	564 794	0
	<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>445 000</b>	<b>445 000</b>	<b>460 000</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>9 896 973</b>	<b>12 236 678</b>	<b>9 867 308</b>
	<b>RECETTES - OPERATIONS REELLES</b>			
10	Excédent fonctionnement capitalisé	0	2 251 190	
13	Subventions d'investissement	925 000	925 000	1 078 810
16	Emprunt	5 129 766	2 772 530	6 526 710
	<b>Total recettes réelles</b>	<b>6 054 766</b>	<b>5 948 720</b>	<b>7 605 520</b>
	<b>RECETTES - OPERATIONS D'ORDRE</b>			
021	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	2 427 207	4 872 958	679 788
040	Amortissements des immobilisations	1 415 000	1 415 000	1 582 000
	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>3 842 207</b>	<b>6 287 958</b>	<b>2 261 788</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>9 896 973</b>	<b>12 236 678</b>	<b>9 867 308</b>



**BUDGET PRIMITIF 2023**  
**BUDGET ANNEXE EAU (compris réfections de tranchées)**  
**DETAIL DES INVESTISSEMENTS**

Opération	Proposition (€ HT)
<b>EXPERTISES</b>	
SD eau : zonage eau potable, Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux, études prospectives en eau	30 000,00
<b>Sous Total</b>	<b>30 000,00</b>
<b>PROTECTION DU LAC DE LA SORME - AP/CP - 1 330 000 €</b>	
<b>Plan d'actions Sorme - aire d'alimentation de captage</b>	
- prélèvements et analyses observatoire Sorme	13 000,00
<b>Plan d'actions Sorme - révision des périmètres de protection</b>	
- barrages flottants tranche 2	20 000,00
- travaux de sécurisation en application de la DUP - fin de tranche 1 et tranche 2	2 000 000,00
- dispositif coup de poing Ouche du Creux et plate-formes de pompage eau brute	150 000,00
- indemnités exploitants agricoles et propriétaires	35 000,00
- Mise en conformité des ouvrages (ANC, puits, stockages d'hydrocarbures) dans le PPR : Assistance à maîtrise d'ouvrage privée et participation financière	40 000,00
- acquisitions de terrains	80 000,00
- Création zone tampon artificielle en sorties de drains agricoles aux Poisses	100 000,00
- Démolition de l'étable des Poisses	100 000,00
<b>Plan d'actions Sorme - plan de gestion du lac et ses berges</b>	
- levé bathymétrique quinquennal	10 000,00
- clotures et abreuvoirs / accords historiques agriculteurs (renouvellement)	10 000,00
<b>Sous Total</b>	<b>2 558 000,00</b>
<b>PROTECTION DES RESSOURCES NORD - AP/CP - 120 000 €</b>	
<b>Plan d'actions Ressources Nord - finalisation mise en place périmètres de protection</b>	
- Indemnités exploitants agricoles et propriétaires	195 000,00
- Mise en conformité des ouvrages (ANC, puits, stockages d'hydrocarbures) dans le PPR : Assistance à maîtrise d'ouvrage privée et participation financière	110 000,00
<b>Plan d'actions Ressources Nord - programme d'actions aire d'alimentation de captage</b>	
- étude de définition du programme d'actions "eau et biodiversité" sur AAC Nord	42 000,00
- prélèvements et analyses observatoire Ressources Nord	50 000,00
- travaux de mise en défens	50 000,00
<b>Plan d'actions Ressources Nord - plan de gestion des plans d'eau</b>	
- Noue - expertises en application du plan de gestion	1 000,00
- Travaux d'élimination des tâches de renouée du Japon	5 000,00
- Noue - travaux en application du plan de gestion	5 000,00
<b>Sous Total</b>	<b>458 000,00</b>



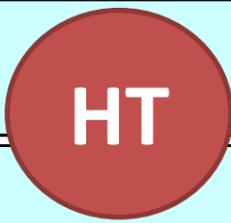
**BUDGET PRIMITIF 2023**  
**BUDGET ANNEXE EAU (compris réfections de tranchées)**  
**DETAIL DES INVESTISSEMENTS**

Opération	Proposition (€ HT)
<b>RESERVES D'EAU BRUTE - AP/CP - 1 870 000 €</b>	
<b>PPI barrages - St Sernin</b>	
Travaux de mise au normes barrage principal de St Sernin	1 200 000,00
Travaux de mise au normes et curage barrage de la Velle	100 000,00
<b>PPI barrages - Sorme</b>	
Travaux de mise au normes tranche 1	700 000,00
<b>PPI barrages - Martinet</b>	
Travaux de mise au normes	100 000,00
<b>PPI barrages - Haut Rançon</b>	
Sécurisation garde corps	3 000,00
<b>Sous Total</b>	<b>2 103 000,00</b>
<b>RESEAU D'EAU BRUTE - AP : EBRE</b>	
Creusot - Bassin de la Marolle - étanchéité du mur	12 000,00
Zone de Torcy - alimentation en eau brute - rénovation du dispositif de stockage du Thiellay	520 000,00
Station de pompage Torcy neuf - installation d'un système anti-intrusion	3 000,00
Bassin de la Violette - Réfection	PM
<b>Sous Total</b>	<b>535 000,00</b>
<b>USINES D'EAU POTABLE</b>	
Usine de la Sorme - mise aux normes sécurité foudre	5 000,00
Usine de la Sorme - réhabilitation du dépotage et stockage de chlorure ferrique	
- MOE	15 000,00
- Travaux	150 000,00
Renouvellement Régisseur (GER)	131 000,00
<b>Sous Total</b>	<b>301 000,00</b>
<b>RENOVATION DES RESERVOIRS EAU POTABLE</b>	
Mise à jour du diagnostic des réservoirs d'eau potable	60 000,00
Travaux sur ouvrages de stockage d'eau potable :	
-Saint Vallier - Sancta Maria : coupole	75 000,00
<b>Sous Total</b>	<b>135 000,00</b>



BUDGET PRIMITIF 2023  
BUDGET ANNEXE EAU (compris réfections de tranchées)  
DETAIL DES INVESTISSEMENTS

Opération	Proposition (€ HT)
<b>RENOVATION DE RESEAU - AP/CP - 2 190 000 €</b>	
<b>travaux CCM</b> (canalisations + raccordements + branchements + réfections de voirie) :	
Ciry le Noble les Porrots	287 500,00
<u>Complément de sectorisation :</u>	
complément de sectorisation : entre 2 et 4 sur le secteur SAUR Marigny (subventionnable par AELB)	50 000,00
complément de sectorisation : sur le secteur CME ilot Creusot Mouillelongue (subventionnable par AELB)	30 000,00
complément de sectorisation : sur le secteur CME ilot Creusot Saint Henri (subventionnable par AELB)	40 000,00
complément de sectorisation : sur le secteur CME ilot Montceau la Saule (subventionnable par AELB)	35 000,00
RCEA -Blanzy- la Chassagne- tamponnage et reprise d'un branchement isolé + Jean Thomasset	80 500,00
RCEA - Blanzy centre - rue de la république -passerelle technique	50 000,00
<i>RCEA - Blanzy - rue de l'Egalité tamponnage</i>	<i>PM</i>
<i>RCEA - Montceau, échangeur du Magny : dévoiement et forage</i>	<i>PM</i>
Blanzy - rue du stade : dévoiement de conduite pour projet CT municipal	23 500,00
<i>Le Creusot - quartier Harfleur</i>	<i>PM</i>
Le Creusot - dévoiement mouille longue suite aux travaux OPAC	45 000,00
Ecuisses - Saint Julien : rénovation de la conduite sous la route du canal	150 000,00
Génelard - la grande Laugère (tranche 2 )	60 000,00
Gourdon de la ferme des Maillards à la ferme des Parradiaux	0,00
<i>Montceau - rue de Rouen</i>	<i>0,00</i>
Montceau - dévoiement pour travaux VNF	PM
St Eusèbe - distribution cuisinier -galoche	80 000,00
<b>Sous total travaux CCM :</b>	<b>931 500,00</b>



BUDGET PRIMITIF 2023  
BUDGET ANNEXE EAU (compris réfections de tranchées)  
DETAIL DES INVESTISSEMENTS

Opération	Proposition (€ HT)
<b>programme renouvellement branchements CME</b>	
Breuil - Boulevard de la libération	PM
<b>programme travaux CME - 562 000 € (canalisations + raccordements) :</b>	<b>562 000,00</b>
Le Creusot - rue Foch	63 000,00
Le Creusot - bd Saint Antoine	23 000,00
Montceau, rue de Givry	48 000,00
Montcenis - rue du pas de cible	160 000,00
Saint Vallier, rue Semard	57 000,00
Sanvignes, rue basse	41 000,00
<b>Travaux CME - renouvellement branchements</b>	<b>509 000,00</b>
Le Creusot - rue Foch	30 000,00
Le Creusot - bd Saint Antoine	10 000,00
Montceau, rue de Givry	44 000,00
Montcenis - rue du pas de cible	135 000,00
Saint Vallier, rue Semard	36 000,00
Sanvignes, rue basse	24 000,00
<b>Creusot - rue Edith Cavell</b>	<b>230 000,00</b>
<b>Travaux d'accompagnement CME - réfection de voirie</b>	<b>88 600,00</b>
Le Creusot - rue Foch	33 000,00
Le Creusot - bd Saint Antoine	8 000,00
Montceau, rue de Givry	18 000,00
Montcenis - rue du pas de cible	21 600,00
Sanvignes, rue basse	8 000,00
<b>Sous total travaux d'accompagnement CME</b>	<b>88 600,00</b>
<b>Renouvellement Régisseur (GER)</b>	<b>131 000,00</b>
<b>Dotation renouvellement branchement plomb isolés - CME</b>	<b>210 000,00</b>
Rénovation - urgences budget annexe	80 000,00
Rénovation - urgences opérations liées au budget principal	40 000,00
<b>renouvellement programmé régisseur</b>	<b>72 000,00</b>
<b>Sous Total</b>	<b>1 692 600,00</b>
Opérations CCM : les réfections de chaussée sont incluses dans le montant de l'opération, Opérations CME : les réfections de chaussée et les renouvellement ou reprises de branchements ne sont pas incluses dans le montant de l'opération,	
<b>EXTENSION DE RESEAU</b>	
Blanzay - route des Thibourins	PM
Creusot - Mach 2	PM
Saint Symphorien de Marmagne - lotissement communal	PM
Saint Pierre de Varennes - raccordement lott communal	PM
<b>Sous Total</b>	<b>0,00</b>
<b>URGENCES</b>	
Extension - urgences budget annexe	50 000,00
Extension - urgences opérations liées au budget principal	40 000,00
<b>Sous Total</b>	<b>90 000,00</b>
<b>Total général CCM</b>	<b>8 834 100,00</b>
hors GER	8 572 100,00
total régisseur	1 543 000,00

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>24710029000185</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>EPCI COMMUNAUTE URBAINE LE</b> <b>CREUSOT-MONTCEAU</b>
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE LA CUCM

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 49 (1)

<b>Budget primitif</b>
------------------------

**BUDGET : BUDGET EAU (2)**

**ANNEE 2023**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	28
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	29
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	30
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération n° 20SGADP0143 du 04/06/2020.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	14 502 009,00	14 502 009,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>14 502 009,00</b>	<b>14 502 009,00</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	9 867 308,00	9 867 308,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>9 867 308,00</b>	<b>9 867 308,00</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>24 369 317,00</b>	<b>24 369 317,00</b>
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	7 215 651,00	0,00	7 527 817,00	7 527 817,00	7 527 817,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	312 360,00	0,00	1 016 153,00	1 016 153,00	1 016 153,00
014	Atténuations de produits	1 050 000,00	0,00	1 180 000,00	1 180 000,00	1 180 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 587 025,12	0,00	1 776 220,00	1 776 220,00	1 776 220,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>11 165 036,12</b>	<b>0,00</b>	<b>11 500 190,00</b>	<b>11 500 190,00</b>	<b>11 500 190,00</b>
66	Charges financières	230 579,00	0,00	214 237,00	214 237,00	214 237,00
67	Charges exceptionnelles	708 589,56	0,00	525 794,00	525 794,00	525 794,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	17 857,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>12 422 061,68</b>	<b>0,00</b>	<b>12 240 221,00</b>	<b>12 240 221,00</b>	<b>12 240 221,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 872 957,87	0,00	679 788,00	679 788,00	679 788,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 415 154,00	0,00	1 582 000,00	1 582 000,00	1 582 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>6 288 111,87</b>	<b>0,00</b>	<b>2 261 788,00</b>	<b>2 261 788,00</b>	<b>2 261 788,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>18 710 173,55</b>	<b>0,00</b>	<b>14 502 009,00</b>	<b>14 502 009,00</b>	<b>14 502 009,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>14 502 009,00</b>
---	----------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 337 836,35	0,00	13 167 112,00	13 167 112,00	13 167 112,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	240 000,00	0,00	850 808,00	850 808,00	850 808,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>13 577 836,35</b>	<b>0,00</b>	<b>14 017 920,00</b>	<b>14 017 920,00</b>	<b>14 017 920,00</b>
76	Produits financiers	24 089,00	0,00	24 089,00	24 089,00	24 089,00
77	Produits exceptionnels	180 841,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	367 435,31	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>14 150 201,66</b>	<b>0,00</b>	<b>14 042 009,00</b>	<b>14 042 009,00</b>	<b>14 042 009,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	445 000,00	0,00	460 000,00	460 000,00	460 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>445 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>460 000,00</b>	<b>460 000,00</b>	<b>460 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>14 595 201,66</b>	<b>0,00</b>	<b>14 502 009,00</b>	<b>14 502 009,00</b>	<b>14 502 009,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>14 502 009,00</b>
---	----------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>1 801 788,00</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	51 000,00	0,00	146 000,00	146 000,00	146 000,00
21	Immobilisations corporelles	8 496 694,10	0,00	8 354 100,00	8 354 100,00	8 354 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	492 322,64	0,00	334 000,00	334 000,00	334 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>9 040 016,74</b>	<b>0,00</b>	<b>8 834 100,00</b>	<b>8 834 100,00</b>	<b>8 834 100,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	543 773,00	0,00	556 108,00	556 108,00	556 108,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	17 100,00	0,00	17 100,00	17 100,00	17 100,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	96 154,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>657 027,00</b>	<b>0,00</b>	<b>573 208,00</b>	<b>573 208,00</b>	<b>573 208,00</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>9 697 043,74</b>	<b>0,00</b>	<b>9 407 308,00</b>	<b>9 407 308,00</b>	<b>9 407 308,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	445 000,00		460 000,00	460 000,00	460 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	6 000,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>451 000,00</b>		<b>460 000,00</b>	<b>460 000,00</b>	<b>460 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>10 148 043,74</b>	<b>0,00</b>	<b>9 867 308,00</b>	<b>9 867 308,00</b>	<b>9 867 308,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>9 867 308,00</b>
---	---------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	925 000,00	0,00	1 078 810,00	1 078 810,00	1 078 810,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 818 530,13	0,00	6 526 710,00	6 526 710,00	6 526 710,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>3 743 530,13</b>	<b>0,00</b>	<b>7 605 520,00</b>	<b>7 605 520,00</b>	<b>7 605 520,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	2 251 190,33	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>2 251 190,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>5 994 720,46</b>	<b>0,00</b>	<b>7 605 520,00</b>	<b>7 605 520,00</b>	<b>7 605 520,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 872 957,87		679 788,00	679 788,00	679 788,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 415 154,00		1 582 000,00	1 582 000,00	1 582 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	6 000,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>6 294 111,87</b>		<b>2 261 788,00</b>	<b>2 261 788,00</b>	<b>2 261 788,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>12 288 832,33</b>	<b>0,00</b>	<b>9 867 308,00</b>	<b>9 867 308,00</b>	<b>9 867 308,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>9 867 308,00</b>
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>1 801 788,00</b>
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 527 817,00		7 527 817,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 016 153,00		1 016 153,00
014	Atténuations de produits	1 180 000,00		1 180 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 776 220,00		1 776 220,00
66	Charges financières	214 237,00	0,00	214 237,00
67	Charges exceptionnelles	525 794,00	0,00	525 794,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 582 000,00	1 582 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		679 788,00	679 788,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>12 240 221,00</b>	<b>2 261 788,00</b>	<b>14 502 009,00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>14 502 009,00</b>
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	460 000,00	460 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	556 108,00	0,00	556 108,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	146 000,00	0,00	146 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	8 354 100,00	0,00	8 354 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	334 000,00	0,00	334 000,00
26	Participations et créances rattachées	17 100,00	0,00	17 100,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>9 407 308,00</b>	<b>460 000,00</b>	<b>9 867 308,00</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>9 867 308,00</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 167 112,00		13 167 112,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	850 808,00		850 808,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	24 089,00	0,00	24 089,00
77	Produits exceptionnels	0,00	460 000,00	460 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>14 042 009,00</b>	<b>460 000,00</b>	<b>14 502 009,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>14 502 009,00</b>
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 078 810,00	0,00	1 078 810,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 526 710,00	0,00	6 526 710,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 582 000,00	1 582 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		679 788,00	679 788,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>7 605 520,00</b>	<b>2 261 788,00</b>	<b>9 867 308,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>9 867 308,00</b>
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>				<b>A1</b>
<b>Chap / art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Pour mémoire budget précédent (2)</b>	<b>Propositions nouvelles (3)</b>	<b>Vote (4)</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>7 215 651,00</b>	<b>7 527 817,00</b>	<b>7 527 817,00</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 110 000,00	1 123 000,00	1 123 000,00
6068	Autres matières et fournitures	737 098,00	806 000,00	806 000,00
611	Sous-traitance générale	16 000,00	72 000,00	72 000,00
6132	Locations immobilières	436 672,00	422 515,00	422 515,00
61523	Entretien, réparations réseaux	1 203 897,00	1 060 000,00	1 060 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	3 000,00	3 000,00
61551	Entretien matériel roulant	278 919,00	280 000,00	280 000,00
6156	Maintenance	60 003,00	82 000,00	82 000,00
6161	Multirisques	35 700,00	37 485,00	37 485,00
617	Etudes et recherches	33 000,00	72 000,00	72 000,00
618	Divers	700 347,00	665 500,00	665 500,00
6226	Honoraires	2 195 302,00	2 332 000,00	2 332 000,00
6238	Divers	162,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	105 980,00	111 000,00	111 000,00
627	Services bancaires et assimilés	49,34	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	350,00	0,00	0,00
6288	Autres	50,66	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	154 000,00	141 317,00	141 317,00
6378	Autres taxes et redevances	148 121,00	320 000,00	320 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>312 360,00</b>	<b>1 016 153,00</b>	<b>1 016 153,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	312 360,00	47 108,00	47 108,00
6331	Versement de mobilité	0,00	3 204,00	3 204,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	2 663,00	2 663,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	6 136,00	6 136,00
6411	Salaires, appointements, commissions	0,00	560 915,00	560 915,00
6413	Primes et gratifications	0,00	144 781,00	144 781,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	104 397,00	104 397,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	135 467,00	135 467,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	5 834,00	5 834,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	0,00	448,00	448,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	5 200,00	5 200,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>1 050 000,00</b>	<b>1 180 000,00</b>	<b>1 180 000,00</b>
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 050 000,00	1 180 000,00	1 180 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>2 587 025,12</b>	<b>1 776 220,00</b>	<b>1 776 220,00</b>
6541	Créances admises en non-valeur	401 969,31	400 000,00	400 000,00
6542	Créances éteintes	50 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	2 135 055,81	1 376 220,00	1 376 220,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>11 165 036,12</b>	<b>11 500 190,00</b>	<b>11 500 190,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>230 579,00</b>	<b>214 237,00</b>	<b>214 237,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	213 431,00	201 634,00	201 634,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 655,00	-5 829,00	-5 829,00
6618	Intérêts des autres dettes	19 803,00	15 432,00	15 432,00
6688	Autre	3 000,00	3 000,00	3 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>708 589,56</b>	<b>525 794,00</b>	<b>525 794,00</b>
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	52 852,56	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	59 340,00	30 000,00	30 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	40 000,00	99 000,00	99 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	187 660,00	200 000,00	200 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	368 737,00	196 794,00	196 794,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	300 000,00	0,00	0,00
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>17 857,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>12 422 061,68</b>	<b>12 240 221,00</b>	<b>12 240 221,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>4 872 957,87</b>	<b>679 788,00</b>	<b>679 788,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>1 415 154,00</b>	<b>1 582 000,00</b>	<b>1 582 000,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 369 000,00	1 582 000,00	1 582 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	46 154,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>6 288 111,87</b>	<b>2 261 788,00</b>	<b>2 261 788,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>6 288 111,87</b>	<b>2 261 788,00</b>	<b>2 261 788,00</b>

**COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU - BUDGET EAU - BP - 2023**

<b>Chap / art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Pour mémoire budget précédent (2)</b>	<b>Propositions nouvelles (3)</b>	<b>Vote (4)</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		18 710 173,55	14 502 009,00	14 502 009,00

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>14 502 009,00</b>
---	----------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	116 649,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	122 478,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 829,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 337 836,35	13 167 112,00	13 167 112,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	12 287 836,35	11 963 612,00	11 963 612,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 050 000,00	1 180 000,00	1 180 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	0,00	23 500,00	23 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	240 000,00	850 808,00	850 808,00
747	Subv. et participat° collectivités	200 000,00	800 808,00	800 808,00
748	Autres subventions d'exploitation	40 000,00	50 000,00	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>13 577 836,35</b>	<b>14 017 920,00</b>	<b>14 017 920,00</b>
76	Produits financiers (b)	24 089,00	24 089,00	24 089,00
7681	Fonds soutien-Sortie emprunts à risque	24 089,00	24 089,00	24 089,00
77	Produits exceptionnels (c)	180 841,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	155 841,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	25 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	367 435,31	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	15 466,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	351 969,31	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>14 150 201,66</b>	<b>14 042 009,00</b>	<b>14 042 009,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	445 000,00	460 000,00	460 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	445 000,00	460 000,00	460 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>445 000,00</b>	<b>460 000,00</b>	<b>460 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>14 595 201,66</b>	<b>14 502 009,00</b>	<b>14 502 009,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>14 502 009,00</b>
---	----------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>51 000,00</b>	<b>146 000,00</b>	<b>146 000,00</b>
2031	Frais d'études	51 000,00	146 000,00	146 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>8 496 694,10</b>	<b>8 354 100,00</b>	<b>8 354 100,00</b>
2151	Installations complexes spécialisées	5 695 837,50	5 726 000,00	5 726 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2 800 856,60	2 628 100,00	2 628 100,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>492 322,64</b>	<b>334 000,00</b>	<b>334 000,00</b>
238	Avances commandes immo. incorp.	492 322,64	334 000,00	334 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>9 040 016,74</b>	<b>8 834 100,00</b>	<b>8 834 100,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>543 773,00</b>	<b>556 108,00</b>	<b>556 108,00</b>
1641	Emprunts en euros	284 262,00	295 503,00	295 503,00
1675	Dettes afférentes aux PPP	223 387,84	223 388,00	223 388,00
1687	Autres dettes	36 123,16	37 217,00	37 217,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>17 100,00</b>	<b>17 100,00</b>	<b>17 100,00</b>
261	Titres de participation	17 100,00	17 100,00	17 100,00
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>96 154,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>657 027,00</b>	<b>573 208,00</b>	<b>573 208,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>9 697 043,74</b>	<b>9 407 308,00</b>	<b>9 407 308,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>445 000,00</b>	<b>460 000,00</b>	<b>460 000,00</b>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	445 000,00	460 000,00	460 000,00
139111	<i>Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau</i>	258 900,00	274 770,00	274 770,00
139118	<i>Sub. équipt cpte résult. Autres</i>	11 500,00	11 480,00	11 480,00
13912	<i>Sub. équipt cpte résult. Régions</i>	33 860,00	34 880,00	34 880,00
13913	<i>Sub. équipt cpte résult. Départements</i>	1 400,00	1 390,00	1 390,00
13917	<i>Sub. équipt cpte résult. Budget communaut</i>	20 000,00	19 860,00	19 860,00
13918	<i>Autres subventions d'équipement</i>	119 340,00	117 620,00	117 620,00
	<i>Charges transférées</i>	0,00	0,00	0,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>6 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21531	Réseaux d'adduction d'eau	6 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>451 000,00</b>	<b>460 000,00</b>	<b>460 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>10 148 043,74</b>	<b>9 867 308,00</b>	<b>9 867 308,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>9 867 308,00</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>925 000,00</b>	<b>1 078 810,00</b>	<b>1 078 810,00</b>
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	925 000,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	1 078 810,00	1 078 810,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>2 818 530,13</b>	<b>6 526 710,00</b>	<b>6 526 710,00</b>
1641	Emprunts en euros	2 818 530,13	6 526 710,00	6 526 710,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>3 743 530,13</b>	<b>7 605 520,00</b>	<b>7 605 520,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>2 251 190,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1068	Autres réserves	2 251 190,33	0,00	0,00
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>2 251 190,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>5 994 720,46</b>	<b>7 605 520,00</b>	<b>7 605 520,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>4 872 957,87</b>	<b>679 788,00</b>	<b>679 788,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>1 415 154,00</b>	<b>1 582 000,00</b>	<b>1 582 000,00</b>
28031	Frais d'études	2 853,00	3 900,00	3 900,00
28033	Frais d'insertion	1 300,00	1 300,00	1 300,00
281311	Bâtiments d'exploitation	334 000,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	399 046,65	1 576 800,00	1 576 800,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	585 700,35	0,00	0,00
281561	Service de distribution d'eau	46 100,00	0,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	46 154,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>6 288 111,87</b>	<b>2 261 788,00</b>	<b>2 261 788,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>6 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	6 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>6 294 111,87</b>	<b>2 261 788,00</b>	<b>2 261 788,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>12 288 832,33</b>	<b>9 867 308,00</b>	<b>9 867 308,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>9 867 308,00</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A1.1</b>

## A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					7 271 245,43									
1641 Emprunts en euros (total)					7 271 245,43									
418	CAISSE D'EPARGNE	02/12/2008	02/12/2008	25/05/2009	17 851,78	F	Taux fixe à 3.74 %	3,740	3,740	EUR	A	P	O	A-1
427	CREDIT AGRICOLE	05/11/2008	01/01/2010	02/02/2011	31 510,55	F	Taux fixe à 5.35 %	5,350	5,350	EUR	A	P	O	A-1
437 nouveau	SFIL CAFFIL	18/03/2016	01/05/2016	01/03/2017	4 721 883,10	F	Taux fixe à 3.25 %	3,250	3,297	EUR	A	X	O	A-1
445	CREDIT FONCIER DE FRANCE	18/05/2012	04/06/2012	04/09/2012	2 500 000,00	F	Taux fixe à 5.1 %	5,100	5,276	EUR	T	P	O	A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					0,00									
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)</b>					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					3 603 750,92									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					3 603 750,92									
461	Agence de l'Eau Loire Bretagne	20/11/2013	05/12/2013	31/01/2016	3 500 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
462	Agence de l'Eau Loire Bretagne	06/12/2013	06/02/2014	31/03/2016	103 750,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
<b>1678 Autres emprunts et dettes (total)</b>					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					964 793,05									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

**COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU - BUDGET EAU - BP - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					964 793,05									
424	AUTRE	01/01/2008	01/01/2008	01/04/2008	225 790,26	V	Autre...	0,000	0,000	EUR	A	X	O	A-1
458	AUTRE	01/01/2015	01/01/2015	01/02/2015	567 680,19	F	Autre...	4,500	4,500	EUR	A	P	O	A-1
PV COMPLEMENTAIRE SMEMAC	AUTRE		01/12/2014	01/12/2014	171 322,60	V	Autre...	0,000	0,000	EUR	A	X	O	A-1
<b>Total général</b>					<b>11 839 789,40</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		5 039 376,23					295 502,06	201 633,60	0,00	106 246,03
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 039 376,23					295 502,06	201 633,60	0,00	106 246,03
418	N	0,00	A-1	2 722,36	1,40	F	Taux fixe à 3.74 %	3,738	1 287,96	149,99	0,00	60,81
427	N	0,00	A-1	3 089,69	0,09	F	Taux fixe à 5.35 %	5,328	2 932,75	322,20	0,00	150,61
437 nouveau	N	0,00	A-1	3 660 153,37	17,17	F	Taux fixe à 3.25 %	3,286	165 234,31	126 051,84	0,00	100 781,31
445	N	0,00	A-1	1 373 410,81	8,43	F	Taux fixe à 5.1 %	5,157	126 047,04	75 109,57	0,00	5 253,30
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		2 010 490,54					223 387,84	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		2 010 490,54					223 387,84	0,00	0,00	0,00
461	N	0,00	A-1	1 955 800,00	8,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	217 311,11	0,00	0,00	0,00
462	N	0,00	A-1	54 690,54	8,25	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 076,73	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		421 882,96					37 216,54	15 431,94	0,00	10 401,99
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		421 882,96					37 216,54	15 431,94	0,00	10 401,99

**COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU - BUDGET EAU - BP - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
424	N	0,00	A-1	28 721,18	8,25	V	Autre...	1,688	5 200,49	566,00	0,00	364,87
458	N	0,00	A-1	292 164,99	15,08	F	Autre...	3,638	24 551,69	11 287,95	0,00	9 765,49
PV COMPLEMENTAIRE SMEMAC	N	0,00	A-1	100 996,79	14,92	V	Autre...	3,293	7 464,36	3 577,99	0,00	271,63
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>7 471 749,73</b>					<b>556 106,44</b>	<b>217 065,54</b>	<b>0,00</b>	<b>116 648,02</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A1.3</b>

### A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

**A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>						
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	9	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 471 749,73	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 750 €	30/09/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'insertion (non suivis de travaux)	5	30/09/2015
L	Frais d'études (non suivis de travaux)	5	30/09/2015
L	Constructions	60	30/09/2015
L	Installations, matériel et outillage	60	30/09/2015

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>792 720,00</b>	<b>792 720,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>332 720,00</b>	<b>332 720,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	295 503,00	295 503,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	37 217,00	37 217,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>460 000,00</b>	<b>460 000,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	460 000,00	460 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>792 720,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>792 720,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>2 261 788,00</b>	<b>III 2 261 788,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>2 261 788,00</b>	<b>2 261 788,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	3 900,00	3 900,00
28033	Frais d'insertion	1 300,00	1 300,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 576 800,00	1 576 800,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00
281561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	679 788,00	679 788,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>2 261 788,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 261 788,00</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>792 720,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>2 261 788,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (6)</b>	<b>1 469 068,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2020-EBBCBC-V Barrages captages	5 647 000,00	0,00	5 647 000,00	1 515 433,00	2 003 000,00	2 128 567,00
2020-EBPRSN-V Protection des ressources	6 024 000,00	0,00	6 024 000,00	2 908 000,00	3 116 000,00	0,00
2020-EPRRTFGB Rénovation des réseaux d'eau potable	7 518 397,00	2 332 425,00	9 850 822,00	7 226 722,00	2 624 100,00	0,00
2022-EBRE-V Travaux sur réseaux d'eau brute	2 268 000,00	0,00	2 268 000,00	538 000,00	535 000,00	1 195 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

<b>La nature de l'engagement (2)</b>	<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Raison sociale de l'organisme</b>	<b>Nature juridique de l'organisme</b>	<b>Montant de l'engagement</b>
<b>Délégation de service public (3)</b>				
- Régie intéressée	Veolia Eau	Creusot Montceau Eau	Société locale	50 019 000,00
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
<b>Autres</b>				
- Participation au capital	Agence France Locale	AFL	Société territoriale	85 500,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

---

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .